



syndicat
national des
agents des
douanes

Compte Rendu
CTPS – DI
du 18 janvier 2011

Lille, le 30 janvier 2011

Un CTPS – DI où le saccage de la Douane continue

Après lecture de notre déclaration liminaire reprise ci dessous, le président nous a répondu qu'il n'avait pas particulièrement apprécié son contenu et notamment sur notre questionnement relatif à son appartenance *au corps de la douane, et que notre doute ne l'amusait pas. **Qu'il se rassure, les moins 33 emplois qu'il fait disparaître du paysage douanier n'amuse pas non plus le SNAD-CGT, mais ça c'est irréversible.***



Article de la Voix du Nord

Il a ensuite consacré une grande partie de son intervention à fournir des explications relatives au BOP 2010 arrêté au 31 décembre (Performance, PAE, Budget, IDS et CISD) et s'est appliqué à nous présenter ses montages financiers et sa gestion budgétaire des effectifs de l'inter région pour l'année concernée.

Il nous a précisé que la baisse de 10% de nos crédits de fonctionnement par rapport à l'année 2010 étaient étalés sur 3 ans et nous a présenté ses principales décisions budgétaires pour l'année 2010 au titre du provisionnel :

- des départs en retraite (72 dossiers déposés pour l'instant),
- de la réforme de la catégorie B
- de l'arrivée de stagiaires,
- des primes de réorganisation suite à la fermeture de services
- des éventuels rachats des jours de CET sur l'inter région, c'est à dire 742 jours = 1,3 million € .
- de l'obligation de mise en réserve 5% de son budget sur l'année en cours ce qui lui a permis d'anticiper le renouvellement d'une vingtaine de véhicules sur les quarante cinq à remplacer.

Globalement, sa gestion est facilitée par une baisse de l'enveloppe de maintenance courante due à :

- la diminution de ses loyers budgétaires avec la vente des bâtiments de Fives - Rivoli,
- la diminution de la location surface du port de Lille, du BRCI de Calais,...

Ce qui dégage des marges qui :

- ont permis en priorité l'aménagement des locaux de Lesquin pour accueillir la TIPP, la salle de conférence,....
- permettront les travaux de la RR d'Amiens pour y reloger la division, la transformation d'une partie du logement de fonction du DR de Dunkerque et de certains locaux afin d'y installer la RR de Dunkerque.

Abordant ses deux tableaux de PAE et ER, le président a confirmé la perte de 33 emplois du PAE pour la DI au titre de l'année 2011 qu'il a justifiée par :

- la suppression des fonctions support des divisions (hors Amiens), de l'ACS de Dunkerque (les 3 agents resteront à la RR) , des effectifs de Steenvoorde BSI, de l'antenne de Beauvais et d'une partie du CISD de Lille.
- le développement d'applications informatiques de gestion telles que CHORUS, OSCAR, SIRHIUS et à propos de cette application il nous a annoncé que la DI de Lille serait pilote pour la mise en place du dispositif SIRH.

Sur ce dernier aspect, il a rappelé que la DI de Lille était fortement expérimentatrice et, qu'en conséquence, parce qu'elle participe à nombreuses délégations et groupes de travail le poste budgétaire des frais de déplacement en était fortement impacté.

Le président nous a annoncé une réduction du parc automobile mais le renouvellement de 20 véhicules en 2011 accompagné d'une mise en pool des véhicules participant de ce fait à la rationalisation du parc et à laquelle est associée la nouvelle règle qui porte à 7 ans la réforme des véhicules. Cela devrait se faire sans influence sur le fonctionnement opérationnel des services. Sur l'utilisation des véhicules par les services de Surveillance, le président nous a informé qu'une note émanant de la DG relative aux contrôles dynamiques sera diffusée prochainement et que la réécriture de l'instruction cadre sur ce type de contrôle était en cours.

Sur le volet BOP, il a noté une activité soutenue et supérieure à ce qui avait été fixé ainsi que l'adaptation des agents, tant en OPCO qu'en Surveillance.

Interrogé par notre OS sur les effectifs IDS, il a déclaré que 2 emplois (annoncé lors du CTPS DI du 9 juillet 2010) étaient acquis et que le BIC réfléchit à la nouvelle organisation du service. Elle pourrait reposer sur la mise en place de deux cellules : l'une dédiée aux opérateurs économiques, l'autre réservée aux particuliers. Il a annoncé les prochains travaux d'élimination des risques bactériens (moquette), sur les fenêtres du bâtiment (froid constant) et la livraison du nouveau matériel ergonomique (casque et poste de travail). **Le SNAD-CGT a réitéré ses demandes à savoir**: un suivi médical préventif auditif et ophtalmique pour tous les agents et l'attribution de 10 points de NBI pour chaque agent travaillant dans ce service.

Pour ce qui concerne le CISD, qui a dépassé les objectifs fixés, on constate une poursuite de la baisse (-26%) de l'utilisation par les opérateurs DEB du support papier au profit de la dématérialisation. Cette situation conduit à un processus de redéploiement des opératrices de saisie puisque la DES (déclaration d'échange des services) ne compense pas cette baisse de charge de travail. Dans ce cadre, certaines opératrices de saisie sont amenées à changer de service et à perdre leur régime de travail propre à cette activité.

Pour l'ensemble de ce point III à l'ordre du jour soumis au vote: **POUR** administration **CONTRE**: CGT - CFTD

Nous avons rappelé la difficulté pour les bureaux principaux d'absorber les transferts de charge de travail en insistant sur le service PGP d'ARRAS qui, contrairement aux textes réglementaires, se voit attribuer les dossiers de remboursements du Bureau de Boulogne et la gestion du régime des destinations particulières. Ce transfert autoritaire d'une importante charge de travail s'est réalisé au mépris du manque d'effectifs de l'ensemble des bureaux. Nous avons insisté pour la mise en application rapide des ER sur ARRAS.

Nous avons également rappelé l'urgence des travaux de réfection des sanitaires prévus en 2010 ainsi que l'aménagement de la mezzanine destinée à stocker les archives. Nous avons aussi réclamé le remplacement des micro-onde défectueux (et de l'ensemble du matériel social). Les budgets des services sociaux ne disposant plus de crédits en 2010. A suivre...étant donné que nous venons d'apprendre que l'ancien matériel de BETHUNE était récupéré par les services sociaux pour un service des impôts !

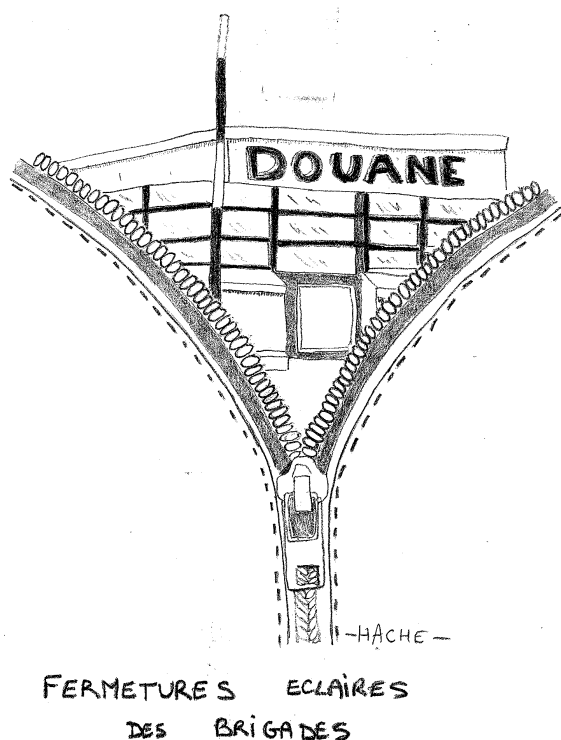
Notre OS s'est inquiétée de la situation de la direction de Picardie dont les effectifs sont inférieurs aux besoins. La particularité de cette direction comme celle du bureau principal d'Amiens se caractérise par le recours massif aux agents de Paris Spécial pour compenser les trop nombreux départs et l'insuffisance des arrivées.

Sur le volet de la réduction des effectifs consacrés à la gestion des services, la directrice de Picardie est intervenue pour dire ses difficultés de gestion de sa direction du fait de l'éloignement des autres sites de la DI et que trop réduire ses effectifs serait préjudiciable à son bon fonctionnement.

Comme nous, le directeur de Dunkerque voit dans les relais locaux des structures synonymes de réactivité et d'efficacité au regard de la connaissance des situations locales et de l'éloignement des sites par rapport au siège de la DI. Il en sera de même pour les ordonnateurs régionaux de l'EPA masse. Nous estimons aussi qu'il est important d'avoir ce type de relais au regard de l'importance et la connaissance du parc à gérer. A ce sujet, le président annonce qu'un nouveau groupe de travail sur ce sujet se tiendra sous peu et qu'un nouvel organigramme rattachant les ordonnateurs de Dunkerque et Lille au sein du PLI lillois est envisagé. Mais compte

tenu de la charge de travail il ne serait pas hostile à la proposition du SNAD-CGT de maintenir sur place un relais local afin d'absorber une partie du travail.

A propos de la BSI de Steenvoorde le président nous a déclaré que le CTP de Dunkerque du 14 janvier avait officialisé la fin d'activité de l'unité et le début des préavis. Le SNAD-CGT est revenu une nouvelle fois sur cette décision unilatérale malgré notre contre proposition (rejointe par la CFDT) mais l'administration restera autiste et dogmatique en refusant de prendre en compte cette contre proposition. Nous avons ré insisté sur l'activité réelle et donc l'importance de conserver la brigade de Steenvoorde en soulignant le fait que ce service principalement orienté sur le contrôle des produits pétroliers, activité voulue par le DR de Dunkerque, gardait toute son utilité et qu'il fallait le maintenir. Idem pour les épandages, future taxe Poids Lourd, etc...et à l'appui d'une déclaration spécifique de cinq pages et d'une série de clichés photographiques digne du film de Dany BOON le SNAD-CGT a rétabli la vérité sur les moyens, le coût de l'expérience du GIPP (groupe intervention produit pétrolier) et remis au président une analyse sérieuse de cette mission fiscale douanière. L'analyse et les clichés sont à découvrir sur le site national SNAD CGT (<http://www.snad.cgt.fr> rubrique vie syndicale, section inter régionale de Lille), ce serait dommage que la France entière n'en profite pas.....



Le président nous a réaffirmé qu'il était essentiel de redéployer les emplois sur certains sites afin de concentrer les moyens sur des structures jugées nécessaires et offrant des plateaux techniques de contrôles. Il a reconnu que si Steenvoorde était certainement un point historique de notre administration, sa fermeture ne pouvait en être autrement car nous sommes tous dans un processus de rendu des comptes et d'évolution des structures et que la nostalgie ne peut suffire au maintien d'une implantation. Pour justifier la fermeture de la Bsi de Steenvoorde, le président s'est appuyé sur ses faibles résultats contentieux faisant fi de nos arguments et ignorant son excellent travail de renseignement sur les produits pétroliers.

L'argument contentieux ne constitue en fait qu'un prétexte à la suppression de l'unité. Ce diktat du chiffre que dénonce la CGT amène l'administration à conclure par la fermeture de ce poste qui est de l'aveu même du président le premier poste SURV qui ferme sur ce critère, premier d'une longue liste soyons en sûr. En effet, on peut se rappeler que la Bsi d'Armentières, installée à proximité de l'A 25 (comme la Bsi de Steenvoorde), réalisait des contentieux stup, alcool, Ci, immigration, ... a été parmi les premières de la DR de Lille à procéder à des contrôles dynamiques des PL comme le souhaitait l'administration. Pour finalement être

supprimée au prétexte de sa présence sur le même axe autoroutier que la Bsi de Steenvoorde. Quand il faut supprimer un service, on trouve toujours l'argument qui convient.

Sur l'accompagnement social, le président a indiqué que sa mise en œuvre à Steenvoorde comme à Beauvais prendra en compte les différents modes de calcul des indemnités et qu'il les soumettra à la DG bureau A1. Pour l'immédiat, 21 postes primés pour Steenvoorde, 6 pour Beauvais, 3 pour Béthune et 6 pour Calais

Il a développé sa vision de la gestion des effectifs et des structures qui repose sur une réflexion globale d'adaptation du dispositif douanier à un environnement en évolution constante. Ainsi, puisque les emplois de références (ER) d'un service peuvent évoluer au cours d'une même année, le président envisage de renforcer certains services comme la brigade d'Abbeville. Cette pratique sera également mise en œuvre au cours de la période des JO de Londres en 2012.

Le président a officialisé la création du pôle performance de la DI de Lille dont l'existence était réelle bien qu'informelle et consécutive à la réforme AG. Pour ce point IV à l'ordre du jour soumis au vote: **POUR** administration et CGT avec explication: Bien qu'opposé à la fixation d'objectif, le SNAD-CGT vote pour la création de ce pôle bien qu'il regrette en cette période de réduction d'effectifs et que cette création ne soit pas assortie de création d'1 ou 2 emplois pour ce nouveau service. **ABSTENTION:** CFDT

Au point V de ce CTPS DI figurait également la fusion partielle du Service Général de la DR de Lille avec le SG de la DI de Lille.

Il nous a ensuite annoncé la prochaine tenue de d'un groupe de travail, dont trois points serait à l'ordre du jour: l'un relatif au contrat pluriannuel de performance, un autre sur l'encadrement futur des unités de surveillance et le dernier, à notre demande, sur l'expérimentation du scanner de Calais ferry.

Enfin, la gestion des risques psychosociaux (risque 18 du document unique) engage la responsabilité des chefs d'établissement. Il lui incombe de les cerner et d'agir en conséquence. Pour des raisons de coût, le président a préféré ne pas avoir recours à un cabinet spécialisé mais à madame Magnier qui, sans être une professionnelle de la matière psychologique, s'est fortement documentée. C'est ainsi qu'il a justifié son action et les audits qu'elle a établis sur la base du volontariat et l'anonymat des agents entendus dans les 12 sites des 3 directions. Elle a bénéficié, selon les dires du président d'une totale liberté dans sa démarche tout en restant totalement neutre pour la mise en œuvre de sa lettre de mission et d'autonomie dans la rédaction de ses comptes rendus. Ces audits sont en cours d'analyse et seront ensuite communiqués à un psychothérapeute professionnel de la délégation des services sociaux.

Pour le SNAD-CGT, la prise en compte de ce risque par la hiérarchie et par l'administration est une première et on ne peut que s'en féliciter ...si ce n'était pas pour se dédouaner de ses responsabilités. Après avoir fait souffrir les agents par tous les moyens pour obtenir un rendement maximal, elle se préoccuperait aujourd'hui des dégâts...on rêve. Qu'elle commence par supprimer toutes discriminations salariales, de versements disparates de primes complémentaires et qu'elle mette un terme immédiat aux suppressions d'emplois, fermetures de structures douanières et fixation d'objectifs...et tout ira nettement mieux.

Malgré cette belle présentation et la bonne volonté de l'auditrice (nous n'en doutons aucunement) nous n'avons pu nous empêcher de souligner la difficulté de l'exercice. Ainsi, puisque ces auditions sont réalisées sous couvert d'anonymat comment retrouver l'agent souffrant dans le fatras des comptes rendus afin qu'il soit aidé par le psychothérapeute. Les comptes rendus seront communiqués aux représentants du personnel (dixit monsieur le Président). Nous les attendons résolument afin d'en faire notre propre opinion.



Dans le cadre des questions diverses

- L'insuffisance d'effectif pour le bureau de Valenciennes a de nouveau été soulevé. Cette situation est d'autant plus préoccupante par l'absence de demande d'agents de Paris Spécial.
- Pour le dossier Craywick, le président nous a déclaré que le dossier de la construction d'un nouveau bâtiment par la CCI dans le port de Dunkerque était bouclé et que cette opération était à ranger au rayon des oubliés.
- Le site de St Aybert a fait l'objet de quelques travaux destinés le à sécuriser pour partie. Une prochaine réunion entre le préfet et le DR de Lille (en sa qualité de président du CHS) se tiendra avant la fin mois pour de nouveau
- Retour sur la cote de service du Car Ferry de Calais. Cette dernière vient d'être complètement bouleversée tant dans ses horaires, que dans son rythme, mais surtout elle touche plus de 85% de l'effectif de cette unité. Une pétition intersyndicale CFDT – CGT avait été remise au DR de Dunkerque lors du CTPS du 14 janvier 2011 demandant un moratoire de cette décision afin de permettre à la hiérarchie locale d'instaurer un dialogue avec les agents sur ce thème.

Déclaration liminaire CTPSDI du 18 janvier 2011

Monsieur le président,

Vous nous réunissez pour nous présenter le Plafond Autorisé d' Emploi (PAE) de l'inter région de Lille au titre de l'année 2011, soit 1406 emplois.

Ces chiffres révèlent une nouvelle amputation de 33 emplois du PAE par rapport à l'exercice 2010, ce qui se traduit par une diminution de 37 emplois de référence (ER) pour s'établir à 1391 emplois.

Pour faire bonne mesure, ces suppressions d'emploi s'accompagnent d'une diminution des crédits de fonctionnement de l'ordre de 10% par rapport à l'année 2010 .

Ces décisions budgétaires, relevant du plus pur **dogme néolibéral**, amènent les services douaniers à leur seuil de viabilité et touchent directement les agents dans la perception qu'ils ont de leur rôle à assumer dans le cadre du fonctionnement de l' Etat et de leur administration. Néanmoins, ils lui manifestent leur attachement en se mobilisant contre la dégradation et la disparition de leur outil de travail. L'envahissement du CTPS DI le 8 novembre 2010 par le personnel appartenant à toutes les catégories et aux deux branches d'activité en a été le point d'orgue.

Comme les agents notre organisation syndicale refuse la suppression dans votre inter région de la BSI de Steenvoorde et de l'antenne de Beauvais.

Cet événement est par ailleurs le **symptôme d'une souffrance**.

Oui, la douane est souffrante et **vous en êtes co-responsables**. En votre qualité de **membres de la classe dirigeante** soumise aux ordres d'un gouvernement lucratif vous êtes, messieurs les directeurs régionaux, inter régionaux et séides de la direction générale, par votre **complicité intéressée**, la gangrène de nos effectifs, de nos moyens, de nos missions...

De par votre fonction, monsieur le président, vous ne défendez ni les douaniers de votre inter région ni leurs missions à la hauteur des enjeux . Vous n'avez jamais défendu notre vision d'une douane socialement et économiquement utile.

Vous n'êtes que le représentant d'un directeur général non douanier aux discours et aux méthodes partisans, VRP d'une douane soumise aux entreprises qui, par ailleurs, captent les missions de service public, une douane employant la **novlangue du monde capitaliste** (ETPT,ER,DAR,Management, POC, PAP, BOP, BIP,...), qui fait des conférences CAP 2012 à 1 million d'euros pour annoncer 1300 suppressions d'emplois, une douane qui cible mais ne contrôle plus, une douane que vous accompagnez en soins palliatifs.

La notion de service public est totalement absente de vos discours, ce qui souligne votre conversion à la pensée unique dont la bonne gouvernance est le credo actuel. Bonne gouvernance n'est ni démocratie ni défense de l'intérêt général, nous en faisons le constat régulièrement.

Malgré votre tentative de mise en place d'un audit de prévention des risques psycho-sociaux, le SNAD-CGT est convaincu que vous ne connaissez pas vos agents, leurs difficultés, leurs souffrances, le désarroi dans lequel ils sont en les laissant volontairement se sentir inutiles ou inefficaces. Cette **stratégie mortifère** nous la connaissons.

Elle fait partie des grands principes de management de France Telecom qui inspire beaucoup notre directeur général ! Nous n'avons d'ailleurs rien à envier à cette ex-entreprise publique puisque notre ministère annonce le **même taux de suicide...**, trois douaniers suicidés dernièrement ça vous parle ?

Victimes d'un management reposant sur la menace et le chantage, l'ensemble des agents du CLI de Lille viennent d'exprimer leurs souffrances le 17 janvier par la demande d'une consultation collective auprès du médecin du travail, madame Nathalie MIOT.
Rendez-vous a été pris pour le 3 février prochain.

Vous vous déclarez douanier, nous vous demandons en conséquence la mise en cohérence de vos paroles avec vos actes. Cela signifie pour nous : l'arrêt des fermetures programmées des services douaniers, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois qui mettent en péril l'exercice des missions douanières et provoquent une dégradation constante et sans précédent des conditions de travail.

Les représentants CGT